L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 93 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLEANS.

VENDREDI 12 DECEMBRE 1884.

Concert de M. Theo. Curant.

Il nous a été impossible d'assister au Concert de M. Theo. Curant. Un ami qui en revient, nous dit que le succès a été complet pour tous, et surtout pour le bénéficiaire dont tout le monde ici connaît et apprécie le sérieux talent; talent qui partout serait remarqué et cité. Nous espérons qu'il y a eu aussi succès pécuniaire pour l'excellent artiste.

Mlle Joséphine Faber, 271 rue Ste. Marie, Nlle-Orléans, dit: "Ma mère souffrait beaucoup, après avoir mangé, de l'oppression et de brûlements à l'estomac les Bitters de Fer de Brown ont entièrement fait disparaître cet état. Ils m'ont aussi grandement soulagée dans la névralgie violente. C'est notre principal médicament de famille."

THEATRE ST. CHARLES. — Nous sommes heureux de le constater, les recettes vont grossissant chaque jour au St-Charles, et dans l'auditoire nous remarquons bien des spectateurs que nous y avions déjà vus à une précédente représentation du même ouvrage: *Around the World in 80 days*. Bon signe.

C'est là un succès des plus légitimes. Il encouragera les directeurs parfois trop indifférents sous ce rapport—non-seulement à composer soigneusement leurs troupes, mais aussi à monter avec soins, et même avec éclat les ouvrages saillants de leur répertoire.

Cette nécessité se fait sentir, s'impose surtout aux directeurs de troupes touristes qui, la plupart du temps, font campagne avec une seule pièce.

Inutile de dire: quand l'on veut aussi captiver son public en moyen d'une nouveauté unique, il est absolument indispensable que le personnel soit irréprochable, si cette œuvre est une valeur littéraire; ou bien que la mise en scène porte le cachet du bon goût, de la diversité, soit luxueuse, si la pièce est purement ou principalement de celles dites "à spectacle."

C'est bien le moins qu'à lui servir toujours le même menu, on mette en joie le gourmet, on donne fête à son estomac!

MM. Iurre et Bolossy Kiralfy se sont rendu compte de cette indispensabilité.

Ils avaient devant eux une adaptation de l'ouvrage de Jules Verne, qui certainement n'est pas dénué de prix littéraire, mais enfin qui vit surtout de décors, de costumes, de divertissements, d'accessoires, d'effets qu'on pourrait dire panoramiques. Ils ont donc donné leur sollicitude à ce côté matériel, dominant les autres au l'espèce; ils se sont, pardessus tout, préoccupés du plaisir des yeux.

Nous leur rendons cette justice d'écrire qu'ils le procurent très grand à leurs spectateurs. Il n'est pas un acte où il ne faille citer quelque bonne réussite de mise en scène.

Quant au ballet, il compte trois premières danseuses, que l'on bisse encore et encore; un danseur fort agile et qui a le bon goût de faire large place aux femmes. Puis c'est un corps de ballet fort bien stylé, dont le programme est très varié et qui mérite fréquemment les applaudissements qu'on lui prodigue; dans le pas de l'Eventail et celui de la Cigarette entr'autres.

Très joli le travestissement de ces demoiselles porte-cigarettes; et quelques-unes d'entr'elles fort bien jolies, comme on dit en style naturaliste. Après avoir loué la qualité, il faut noter aussi la quantité dans ce bataillon. Danseuses et marcheuses forment tout un petit peuple; au moment du grand divertissement au palais de Bornéo la scène en est littéralement jonchée.

Et l'on ne peut adresser à ce ballet là le reproche mérité par tant d'autres, de trop abonder en manches. Ces dames ne demoiselles—règle générale—sont très convenablement faites ou remaniées, retouchées. Nul besoin pour elles de la collaboration exagérée du rouillot, etc., etc.

On n'est point taquiné par le peu récréatif spectacle de jambes dont la réunion rappelle trop un jeu de quilles; ou bien par la vue de bras en ruine, déchiquetés et qui pendent comme statuettes; bras accrés à donner des inquiétudes très justifiables aux voisins.

Ainsi pièce amusante, riche mise en scène, ballet du meilleur effet, excellent ensemble, voilà ce que vous recevrez dans *Le Voyage autour du Monde en 80 jours*, dont les représentations se terminent avec cette semaine.

Ne manquez point à ces dernières excursions.

M. W. Cottrill, rue Derbigny et Gravier, Nlle-Orléans, dit: "On s'est servi des Bitters de Fer de Brown dans ma famille pour l'Indigestion et la Dyspepsie, qu'ils n'ont jamais manqué de guérir. Je prends plaisir à les recommander ici."

GRAND OPERA HOUSE.—Belle et franche vogue que celle de M. Sid Smith dans le rôle de "Judge" du *Ranch 10*. La aussi il y a non seulement la comédien de valeur, entouré de sujets très bien choisis, très bien employés, mais encore une mise en scène attrayante sous le rapport des costumes, des décors, des accessoires, au premier rang desquels il faut citer les pigeons dressés fort habilement, qui sont une véritable curiosité.

C'est demain que se clora l'engagement de M. Sid Smith.

C'est sa première visite à la Nouvelle-Orléans. S'il faut s'en fier à l'accueil qu'il y a reçu, qui se bonifiera chaque jour, il est présumable qu'il y reviendra.

Ranch 10 sera joué aujourd'hui et demain matin et soir.

Dimanche nouvelle *combinaison*: début de la troupe de comédie de MM. Morton et Bell. Elle paraîtra dans un ouvrage nouveau: *None Such*.

M. Chas. I. Rodriguez, 214 Canal, Nlle Orléans, dit: "J'ai employé les Bitters de Fer de Brown contre la Fièvre dite Malaria, et j'ai trouvé une guérison complète. Je les considère comme le plus sûr médicament que j'ale jamais employé.

ACADEMIE DE MUSIQUE.—M. Bishop, dont l'engagement se termine demain, veut faire adieux au public dans son meilleur rôle, c'est-à-dire dans *Widow Bedott*. Il y paraîtra ce soir et demain, en Matinée et en soirée.

Dimanche, *Happy Cal Wagner's Minstrels*.

M. J. Pollock, "C" Gallier Court, Nlle Orléans, dit: "Je n'hésite pas à dire que les Bitters de Fer de Brown constituent le meilleur tonique que j'aie employé; ils ont fait le plus grand bien à ma santé."

ROBINSON'S DIME-MUSEUM. — Allez voir à ce musée une jeune femme qui mesure de peser tout à l'heure 800 livres; l'homme à vapeur, l'automate du professeur Moore, un Vaucanson moderne. Cet homme à vapeur va et vient, court, s'arrête, avec l'aisance, les allures d'un être humain.

Voyez aussi le colonel Coffey, un nabot transparent, un squelette; et enfin, et par contraste, M. Léon, un Samson moderne, dit l'affiche, et qui, sans oraindre la malfaisante coupe de cheveux par une Dalila quelconque, se chargerait, au besoin, d'ébranler et de faire crouler l'édifice même où on l'exhibe. Soyez tranquille, il ne se passera pas cette fantaisie.

Le Musée est de trop bon rapport.

Mme Jean A. Green, 227 Camp, Nlle-Orléans, dit: "Mon système ayant été pendant longtemps de débilité par l'asthme, j'ai pris les Bitters de Fer de Brown, qui m'ont fait le plus grand bien. Je puis vraiment les recommander."

BAL—Le Firmenich Base Ball & Social Club donne demain samedi, au Thomann's Hall, son premier Bal paré et masqué.

La salle Thomann est située rue Dauphine, près de la rue Elmire, Troisième District.

Le comité d'organisation se compose de MM. John Firmenich, président; Nick Terck, président ex-officio; Peter Erickson, John Peters, John Vogt, John Davis, Christian Schulz.

Prix du billet, 50 cents.

Merci à M. E. Winkler, secrétaire, de qui l'*Abeille* a reçu une invitation.

Mme I. L. McGee, 179 Eighth st., Nlle-Orléans, dit: "Ayant fait usage des Brown's Iron Bitter's comme tonique dans ma famille, et en ayant éprouvé de grands bénéfices sanitaires, je puis certainement les recommander à tous ceux qui ont besoin d'un médicament de ce genre."

On ne s'ennuie pas, en Cochinchine!

Il y avait, l'année dernière, dans cette colonie, 143 personnes—chiffre officiel—payant la patente de directeur de théâtre. Dans ce nombre, Saïgon ne figure que pour 9.

M. F. Wharton Colleau, 46 rue St-Charles, Nlle-Orléans, dit: "Les Bitters de Fer de Brown sont en usage dans ma famille et je puis les recommander."

Alliance pour la propagation de la langue française.

Cette excellente Association, qui a son secrétariat, 2, rue Saint-Simon, Paris, ne cesse de poursuivre le but éminemment national pour lequel elle a été fondée. Nous avons sous les yeux le compte rendu d'une réunion de ces sections d'Afrique qui a eu lieu le 21 novembre, sous la présidence de M. le général Faidherbe. Voici le dépouillement de la correspondance:

Le commandant de Ghardaïa, dans le Mizah (Algérie), demande des livres pour une école arabe-française qu'il vient de fonder.—Avis favorable de la section.

En Tunisie, M. Cambon, président du comité régional de l'Alliance à Tunis, secondé par M. Machuel, directeur de l'enseignement public, vice-président, vient de fonder, avec le concours de S. A. le bey, une Ecole normale ou collège alaoui, destiné à la fois à donner l'enseignement secondaire à de jeunes Européens et à former des maîtres indigènes pour les écoles arabes-françaises.

Au Maroc, le journal français le Réveil du Maroc a bien voulu faire de la propagande en faveur de l'Alliance; des adhésions sont parvenues de Tétouan, de Tanger et surtout de Mogador.

Au Sénégal, un comité de l'Alliance française a été institué le 3 juin par M. le gouverneur Seignac. Le président est M. Delor conseiller général; le vice-président est M. Hübler, chef du service des postes et télégraphes, qui a été dès la première heure le délégué de l'Alliance au Sénégal. Le budget du comité se compose de 2,500 fr. accordés par le gouverneur, de 600 fr. prélevés par le président du conseil général sur ses frais de représentation, de 300 francs alloués par la mairie de Saint-Louis et des cotisations des adhérents. Le 13 juin, sur la proposition de M. Hübler, le comité a décidé de fonder une école à Gorée, faubourg de Saint-Louis. Le professeur d'arabe, M. Angely, et un frère de Ploërmel ont offert leurs services gratuits pour l'enseignement du français dans cette école. Des comités locaux ont été créés à Gorée, Rufisque et Dakar. Les chefs de postes militaires et les docteurs médecins de la colonie ont été désignés comme délégués.

Le 19 juillet, lors de la seconde réunion du comité, plusieurs chefs de poste avaient déjà promis leur concours: M. Aubry-Lecomte offrait un terrain pour l'école de M'Pal. Le comité priait l'administration d'appliquer l'arrêté de 1857, qui rend l'enseignement du français obligatoire dans les écoles musulmanes; il émettait un vœu en faveur du rétablissement de l'école des otages organisée autrefois par le général Faidherbe.

Le 17 août, le comité comptait déjà 140 adhérents, sans compter ceux des comités locaux. Les habitants de Sedhiou (Casamance) avaient fondé une école; d'autres écoles existaient à Bakel sur le Sénégal, à Kita, village nègre récemment occupé par nos troupes, à Bamakon, sur le Niger. L'enseignement était confié à des sous-officiers et à des employés du télégraphe. Mais l'encre et le papier faisaient défaut.

L'Alliance a préparé un envoi de fournitures classiques au Sénégal.

A l'île Maurice, un comité a été fondé le 10 septembre à Port-Louis. Le consul de France M. Albert Dronin est président d'honneur. M. le docteur Clarenc est président. Les sommes recueillies seront provisoirement envoyées à Paris pour concourir à l'œuvre de l'Alliance.

La colonie de la Réunion, celles de Mayotte et de Nossi Bé ont fait parvenir un certain nombre d'adhésions.

Le président donne ensuite la parole à M. Soleillet qui expose la situation de l'enseignement dans le royaume de Choa.

On commence à se servir dans ce pays des caractères français; mais les lettrés et les élèves des missionnaires français, en dehors des langues modernes, n'apprennent guère que le latin. Il y a auprès du roi des interprètes pour les principales langues d'Europe. M. Soleillet a obtenu que Menelik adoptât le français comme langue diplomatique.

Il est chargé de reporter d'Europe une presse et un matériel d'imprimerie.

M. Soleillet propose à l'Alliance d'envoyer des livres français à Aden au P. Edmond et aux agents du Bon-Pasteur; il propose également l'envoi d'un professeur de français pour les 4 ou 500 pages qui sont au service du roi.—Avis très favorable de la section, qui nomme M. Soleillet délégué de l'Alliance au Choa.

Pendant son exposition, qui a vivement intéressé l'auditoire, M. Soleillet a montré des spécimens curieux d'écriture amahra et de dessins indigènes photographiés.

M. de Combourg assure que la République sud-africaine de Boërs, dont il a vu les délégués à Paris, cet été, accueillerait de la part de la France une proposition de fonder une école de français à Prétoria.—Avis favorable de la section.

M. Meion, membre du conseil d'administration, spécialement délégué par l'alliance en Tunisie et en Tripolitaine, avait été chargé, au mois de mars dernier, de distribuer au nom de l'Association une somme de 600 francs aux diverses écoles françaises, à titre de récompenses aux bibliothèques. Il présente un rapport circonstancié sur les écoles congréganistes, israélites et musulmanes qu'il a visitées depuis Malte à Tripoli jusqu'à la ville de Béja. Il a donné dans chaque école des prix, des cadeaux ou des médailles de l'Alliance aux élèves les plus méritants. Il rend hommage aux efforts de M. Cambon et de M. Machuel, du cardinal Lavigerie, de l'alliance israélite universelle. Son rapport, rempli de faits intéressants, de spécimens statistiques et d'aperçus judicieux, sera imprimé dans le prochain bulletin qui est sous presse. Il est convenu, en outre, que le comité de l'Alliance israélite universelle sera prié d'entendre M. Meion, qui lui donnera des renseignements sur la situation matérielle très fâcheuse des écoles confessionnelles juives de Tunis, qu'il ne faut pas confondre d'ailleurs avec les écoles fondées par l'Alliance israélite elle-même.

Mme Vincent, 428 Sud Remparte, Nlle-Orléans, dit: J'ai pris des Brown's Iron Bitters pour la torpeur du foie—affection qui datait chez moi de longtemps—et ils m'ont beaucoup soulagée. De plus, en toute conscience, je recommander l'emploi dans cette maladie."

La Société universelle des sourdsmuets, à Paris, a fêté, le 23 novembre, le cinquantième anniversaire de sa fondation, dans un banquet au Palais-Royal.

Le banquet était présidé par M. Ferdinand Berthier, chevalier de la Légion d'honneur et doyen des professeurs.

Après plusieurs discours de MM. Berthier, Félix Martin, Dubois et Genis, on a couronné le buste en bronze de l'abbé de l'Epée. M. Lacroix, chargé cette année de l'organisation du banquet, a mimé, aux applaudissements de l'assistance, un remarquable sonnet de M. Charles Raymond:

A L'ABBÉ DE L'ÉPÉE.

Quand un muet passait, paria solitaire,
Le front baissé, n'osant regarder vers les cieux,
Les enfants s'écartaient, croyant voir dans ses yeux
La stupeur du tombeau qui garde son mystère.

Ce mort vivant forçait les vivants à se taire;
Sa tristesse incomprise, arrêtant tous les yeux,
Suspendait le sourire, et, sur les fronts joyeux,
L'inquiète pitié jetait son voile austère.

Mais tu parus, ô doux pasteur! Ta charité
Rendit enfin la vie à ce déshérité;
O Père! c'est ainsi que ton peuple te nomme;

Tu fus un créateur aussi puissant qu'un dieu,
Du bloc tu as jaillir l'étincelle de feu,
Et dans un animal tu découvris un homme!

Mme C. Schwager, 368 Decatur, Nlle-Orléans, dit: "J'étais fort incommodée par l'indigestion, et je perdais en poids si rapidement que j'en étais alarmée. Les Bitters de Fer de Brown m'ont fait un si grand bien, que je peux faire usage maintenant de toute sorte d'aliments sans en éprouver de malaise."

Kartoffelpfannenkuchen (gâteaux de pommes de terre) mets alsacien.

Râpez des pommes de terre, jetez-les dans une poêle, où vous avez fait chauffer de l'huile assaisonnée de sel, de poivre de Cayenne et autres ingrédients pimentés, ou additionnée de sucre et de cannelle en poudre. Lorsque vous voyez se former une croûte dorée, retourner à l'instar de l'omelette.

Aussi excellent que simple.

Mme C. J. Doherty, Eighth, près Magazine, Nlle-Orléans, dit: "J'ai employé les Bitters de Fer de Brown contre mes souffrances nerveuses et ma dyspepsie, et ils m'ont guérie, J'éprouve du plaisir à les recommander."

Un gaseon disait dernièrement, de l'air le plus convaincu:

—Je n'aime pas les Parisiens.....ils sont trop hâleurs!

M. Wm. Byrne, 26 rue Ste-Marie, Nlle Orléans, dit: "Les Bitters de Fer de Brown m'ont plus soulagé dans un cas d'empoisonnement du sang qu'aucun autre médicament. Je les recommande de tout cœur à ceux qui cherchent un dépuratif."

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Temperature du 11 décembre 1884

Thermomètre de J. Dufilhol, Opticien.

	Fahrenheit	Centigrade
6 heures du matin	65	18¾
Midi	75	24
3 P. M.	75	24
6 P. M.	71	21½

Nlle-Orléans, Lun. 11 déc. 1884, 2:08 p. m.

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes

Atlanta	64	Louisville, Ky	44
Augusta, Gis	72	Memphis, Tenn	54
Galveston, Tex	—	Mobile, Ala	69
Cairo, Ill	46	Montgomery, Ala	72
Chattanooga, Tenn	61	Nashville, Tenn	54
Cincinnati, O	45	New Orleans, La	76
Davenport, Iowa	32	Omaha, Neb	23
Dubuque, Iowa	26	Pittsburgh, Pa	43
Galveston, Texas	64	Savannah, Gis	74
Indianola	72	Shreveport, La	—
Keokuk, Iowa	27	St-Louis, Mo	29
Key West, Fla	76	St-Paul, Minn	18
LaCrosse, Wis	29	Vicksburg, Miss	67
Leavenworth, Kas	30	Yankton, D. T	19

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCES.

Inscrits au bureau de santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Augustus H Denis à Mme Cecilia Marietta Osuna;
William H Hoasle à Mlle Cecilia Washington
Frederick De Bourg à Mlle Mimile Matley;
Giuseppe Margiotta à Mlle Antonia Alfano;
Nathan F Wolfe à Mlle Marie C Korbmacher.

Naissances.

Mme Edward Garland, un garçon;
Mme John Walle, une fille;
Mme J Grillot, un garçon;
Mme Antonio Gonzales, un garçon;
Mme Louis Roquevert, une fille;
Mme James Curry, une fille;
Mme Charles Poisier, une fille;
Mme John Smith, un garçon;
Mme Baptiste Lacostte, un garçon.

Décès.

Lillian G Grundy, 3 ans, 411 South Liberty
P F Corlon, Jr, 12 ans, 994 rue Magazine;
Mlle Marie Mercelite Dupré, 35 ans, 106 rue Marigny;
Mme Thérèsa Judice, 19 ans, 165 rue Clouet;
Antoine M Picard, 55 ans, Claiborne et Hôpital;
Wm Tittle, 4 mois, 1165 rue Magazine;
Nicolaus Cleseinne, 74 ans, 100 rue Jackson;
Jean Félix, 59 ans, Dumaine et Derbigy;
Philagie Lander, 56 ans, 432 North Claiborne;
John Werderber, 76 ans, Aille des Petites Sœurs des Pauvres;
Joseph G Michel, 2 mois, 309 North Prieur;
Mme Veuve Hannette B Homes, 70 ans, rue Toulouse, près Prytania;
Mme Lizzie Conners, 34 ans, Hôtel Dieu;
Mme Annie Sherlock, 43 ans, 42 rue Casaste;
Pierre Bouin, 71 ans, Mandeville et Marais.

Voyageurs arrivés.

HOTEL ROYAL.

Gasbevtier, St Louis, Mo; W Milton Farrow, Springfield; G E Mitchell, Muskegon; G P Lester, Cincinnati, Iowa; Lawson Scott, Meadville, Ill; W J Johnston et femme, Wheeling, Vir; L J Moore et femme, Assumption, Ill; J J Rankin, New York; C H Mathews, Waterbury; P C Barker, Galveston; T C Lentze, Savannah; Townsend Church, Philadelphie; C H Sampson, D G Cook, St Louis; J T Dagan, Dallas, Texas; L Mims, Atlanta; Mme Julia Ward Howe, Mlle Howe, Boston; J W Frank, Racine; Jas Moore, Chutes du Niagara; John Murdock, Tennessee; Herman C Aalwell, New Brunswick; M W Lewis, Louisville, Ky; D Mannion, New York; H W Coffin et femme, W M Chadsey, T T Henderson et femme, Washington; J W Riddell, Philadelphie; Addison Halliday et femme C B Gwartney et femme, Richmond; Geo A Ballaid, New York; J G Pangborn, Baltimo e.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations:

Joseph Rivière et Mme Malvina Trescazes à Ventura Reyne, un terrain et bâtisses dans l'Ilet compris entre les rues Roman, Derbigny, St-Pierre et Orléans $890

Les mêmes au même, un terrain et bâtisses comme sous le No 6 dans le dit ilet No 56.....$610

Succession Frederick Hecker et Louis Werner à Mme A McCauley, deux terrains et bâtisses dans l'ilet compris entre les rues Nouvelle-Levée, Market, Tchoupitoulas et St-Jacques.....$3300

Léonce M. Fortunié à William Conway, 1—un terrain et bâtisses dans l'ilet compris entre les rues Annette, St-Antoine, Urquhart et Girod; 2—un terrain et bâtisses dans l'ilet compris entre les rues Royale, Dauphine, l'Avenue Jourdan et la rue des Sœurs.....$500

Charles Byrne à Mme D. Gilmore, deux terrains et bâtisses dans l'ilet compris entre les rues Gasquet, Broad, Canal et Dorgenois.....$2300

André Doriocourt à Wm Conway, un terrain et bâtisses dans l'ilet compris entre les rues Derbigny, Ursulines, Hôpital et Claborne.....$2,200

Joseph Rivière à Mlle Mary Kelly, un terrain et bâtisses dans l'ilet compris entre les rues St. Pierre, Roman, Derbigny et la Promenade Carondelet.....$1,085

Firmain Bordes à Alexandre Turegano, deux terrains et bâtisses dans l'ilet compris entre les rues Roman, Rendon et la Promenade Carondelet.....$90.

E. Byrne à W. G. Webner, un terrain et bâtisses dans l'ilet compris entre les rues Calhoun, Magasins, Camp et Upper City Park.....$1,050

G M Fetsch à John Kleinkumper, deux terrains et bâtisses dans l'ilet compris entre les rues Bonny, Seconde, Villeré et Delaronde.....$300

Cour Civile de District.—Arrêts rendus:

Par le juge Tissot. — J Cor l & Cie vs la Compagnie des remorqueurs "Eagle" — Ordre au séquestre de la Compagnie d'apporter les livres de celle-ci en cour.

Succession de Henriette J. Epps, épouse de J. J. Boisseau—Tableau des comptes approuvé et homologué.

Par le juge Houston — Martin Hanson vs Martha A. Cochrane — Frank L. Richardson nommé curateur *ad hoc*.

J. Genin vs Mme Julie McConnell—Jugement en faveur du demandeur pour la somme de $120.

Par le juge Lazarus—Succession de Robert Bruce—Tableau des comptes approuvé, homologué et les fonds en mains distribués conformément.

C. Jacob vs Joe. Holz—Appel au tribunal supérieur.

Anton Braun vs F. H. Boulmay & Cie —Jugement de $713 en faveur du demandeur.

A. F. Hickman vs Ed. F. Stockmeyer —Jugement en faveur du défendeur.

B. J. Montgomery & Cie vs Joseph Cohn—Jugement en faveur des paliguants.

Cour de Circuit des Etats Unis.—Dans l'affaire de A. Norden & Cie. vs. la Compagnie du chemin de fer Louisville & Nashville, le jury a rapporté, hier matin, un verdict négatif. Une indemnité était demandée à la compagnie pour des avaries causées à du frêt qu'elle transportait.

Cour criminelle.—Section A — juge Roman—Les poursuites dirigées contre Harry Woodlief pour actes de violence sur la personne de A. Peiser, ont été abandonnées par le ministère public.

Section B — juge Baker — Virginia Washington a été trouvée coupable de coups et blessures sur la personne de Louisa Miller; à un autre jour l'infliction de sa peine.

Le grand jury a consacré toute la dernière journée à l'interrogatoire des témoins de l'assassinat du capitaine A. H. Murphy; ils sont au nombre de 60.

John E. Duffey et John Wallace ont nié leur culpabilité, le premier, du meurtre de Edwin A. Gardner, le second, d'outrages sur la personne de Mme Jacob Greiner.

Cour du recorder Sambola.—Alice Geiger; ivresse et bris de paix; $25 d'amende ou 30 jours d'emprisonnement.

Une accusation de vol a été préférée contre Manuel Gross: il sera traduit en cour dans un jour ou deux

Henri Johnson est sous le coup d'une accusation de vol; il avait hier en sa possession quatre bouteilles de bière dont il n'a pu expliquer la provenance.

Frank L. Benjamin a les dehors contre lui; il lui en a coûté $25 d'amende ou 30 jours d'emprisonnement.

Charles Johnson; vagabond: $25 d'amende ou 30 jours d'incarcération.

Protestation.—Le traité commercial entre l'Espagne et les Etats Unis qui sera mis en discussion incessamment à la Chambre Haute du Congrès des Etats-Unis, n'est pas favorablement accueilli à la Nouvelle-Orléans par toutes les classes d'industriels. Il en est une aux intérêts de laquelle le traité porte une mortelle atteinte, la classe des ouvriers en cigares; aussi, comprenons-nous que ces ouvriers aient en grand nombre, hier soir, élevé la voix contre la clause du document qui les laisserait sans emploi s'il devenait loi.

Tous les ouvriers en cigares se sont réunis à 7 heures hier soir, dans la salle des débardeurs, sous la présidence de M. J. L. Dupart. Des résolutions ont été adoptées protestant contre la ratification du traité; et un mémoire que tous les intéressés sont invités à signer sera envoyé aux Représentants de la Louisiane, leur demandant de combattre le traité de tous leurs efforts.

Avant l'ajournement de la séance des remerciements ont été votés aux journaux de la ville pour la bienveillance qu'ils ont témoignée aux malheureux qui voient déjà péril en la demeure.

DEPECHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Paris, 11 décembre—Rentes 79 francs et 15 centimes.

L'encaisse métallique à la Banque de France a diminué durant la semaine dernière de 8,206,000 francs or et 1,234,000 francs argent.

Droits de douane.—Démission d'un sénateur.

Paris, 11 décembre—Le Duc d'Aumale, président du Conseil Général de l'Oise, a soumis au premier ministre Ferry une résolution du Conseil demandant que l'augmentation des droits de douane sur toutes les produits agricoles ne soit pas affectée par les traités commerciaux actuels, et qu'il soit ainsi permis à la France de lutter avec la concurrence étrangère.

La résolution demande de plus que la dite augmentation soit continuée à l'expiration des traités, et qu'aucun nouveau traité ne soit conclu jusqu'à ce que le tarif ait été revisé.

Le sénateur Laboulbère a donné sa démission à cause du rejet, au Sénat, de l'amendement au traité de Hué proposé par M. Floquet.

Comité de la chambre des députés.

Paris, 11 déc— Le comité de la chambre des députés a débattu aujourd'hui la question relative au Cambodge.

Le roi Norodom a envoyé un protet au président Grévy contre l'acte du gouverneur français de la Cochinchine.

Traitement du Phylloxera.

Paris, 11 déc—Un médecin prétend avoir découvert le moyen de prévenir les ravages causés par le phylloxera. C'est au moyen de l'arsenic qu'il opère. Une première expérience a été couronnée de succès.

D'autres essais se poursuivent en ce moment sur une grande échelle.

La découverte excite un vif intérêt.

Demande de clémence.

Paris, 11 décembre—L'impression générale en que Louise Michel et le prince Kropotkine seront mis en liberté au commencement de l'année prochaine.

On a permis à Louise Michel d'aller voir sa mère qui se meurt d'une paralysie.

Mort d'un peintre distingué

Paris, 11 déc—M. Jules Bastien Lepage, peintre distingué, vient de mourir.

Sénat—Les crédits tonkinois.

Paris, 11 déc—Les débats relatifs aux crédits tonkinois ont commencé aujourd'hui au Sénat.

Le duc de Broglie a dit que le gouvernement devrait être tenu responsable de la gravité croissante de la situation actuelle entre la France et la Chine. Il a déclaré que les membres de la droite refuseraient de voter les crédits. Selon lui, la continuation de la politique coloniale ne saurait être permise qu'aux gouvernements qui ont à leur disposition un surplus de force militaire.

Paris, 11 déc—Le sénat a voté à l'unanimité les crédits tonkinois sauf une voix.

La droite s'est abstenue de voter.

Le ministre Perry.

Paris, 11 décembre — Le premier ministre Ferry a répondu au duc de Broglie. Il a dit que le devoir du gouvernement est de poursuivre une politique de modération jusqu'à ce qu'il soit démontré qu'une telle politique est inutile; dans ce cas il appuiera l'adoption de mesures énergiques.

Vous verrez bientôt, a dit le ministre, comment le gouvernement prétend répondre à la légitime impatience du pays. La conduite du ministère de l'Angleterre a échoué à cause de l'attitude de la Chine.

Le comte Granville n'a pas informé officiellement la France au sujet des propositions de la Chine, parce qu'il les considère inadmissibles.

Le temps des négociations est passé, l'heure de l'action a sonné.

M. Ferry nie que la France se soit isolée; elle est, dit-elle, en relations amicales avec toutes les puissances.

Une communauté d'idées existe entre la France et trois autres puissances relativement à la question égyptienne

La France est entrée à la Conférence de Berlin avec des plans arrêtés, sachant bien ce qu'elle veut.

La médiation de l'Angleterre est une preuve de l'amitié continue qui existe entre elle et la France.

Les dernières dépêches reçues par le ministres Peyron de l'amiral Courbet et du général De Lisle indiquent que l'expédition est en sécurité.

M. Ferry a ajouté qu'un mouvement en avant se fera dès que les crédits auront été votés.

MADAGASCAR.

Le général Miot.

Paris, 11 déc—Le général Miot, commandant des troupes françaises au Madagascar, télégraphie que ses troupes occupent actuellement Vohemar et le fort Embanion.

Les Hovas ont fui dans la direction du sud et tous les chefs se soumettent.

Les Français n'ont pas perdu d'hommes.

La santé des troupes est satisfaisante.

Rixe.

Vienne, 11 déc—Une rixe a eu lieu aujourd'hui entre des étudiants Sémitiques et anti-Sémitiques, à la suite de la nomination du Docteur Gomperz membre d'un comité de bienfaisance mutuelle.

Plusieurs personnes ont été grièvement blessées.

Autres arrestations de Nihilistes.

St-Pétersbourg, 11 déc—Douze nihilistes ont été arrêtés hier soir, à un meeting qui a eu lieu dans un restaurant, sous le bureau du percepteur de taxes. Il y avait là aussi un dépôt de 8000 roubles.

Le Mudir de Dongola.

Londres, 11 déc—Le Mudir de Dongola a télégraphié au Khédive, que le Sultan de Dufar a déposé et emprisonné le Mandhi Tazir Khalid et a expulsé ses derviches, après les avoir dépouillés.

Choléra.

Madrid, 11 décembre—Quinze cas et cinq décès par le choléra ont été constatés à Beglana, province de Salerne.

Droit sur le tabac.

La Haye, 11 décembre—La Hollande propose d'imposer un droit d'excise sur le tabac.

Mariage de Mlle Coleridge et de M. Adams.

Londres, 11 déc—M. Adams et Mlle Coleridge se sont mariés secrètement aujourd'hui.

Le journal l'Irlande Unis.

Dublin, 11 déc—Le journal l'Irlande Unis écrit qu'il a des nouvelles preuves que James McDermott est un émissaire de la police.

Le même journal dit qu'on a fait sauter le Edinburon House à Traice, à l'aide d'une des trois machines infernales qui ont été envoyées au comté Kunry par Mc Dermott et ont été achetées avec de l'or anglais.

Ligue Nationale Irlandaise.

Londres, 11 déc—Patrick Egan, président de la Ligue Nationale Irlandaise en Amérique, a demandé au parti irlandais d'organiser un fonds d'élection en Amérique.

M. Parnell a répondu à cela que la politique est si peu stable actuellement que la dissolution du Parlement est douteuse. Il aviera à cet effet quand les élections nouvelles seront bien décidées.

Ouragan.

Vienne, 11 déc.—Un ouragan très violent et qui n'a pas duré moins de trois heures, a éclaté aujourd'hui en cette ville. Trains de chemins de fer, omnibus, voitures ont été abattus, et nombre de personnes blessées. Les vitrines de bien des magasins ont été brisées et les objets en montre dispersés par la tempête, qui a emporté aussi et en grand nombre des murs élevés et des toitures.

Mouvements des rebelles.

Alexandrie, 11 déc—On rapporte que le lieutenant du Mahdi s'avance par le désert de Bajuda sur Dongola.

Le Mandhi a ordonné à ses lieutenants à Darfur et à Kordofan de lui envoyer à Khartoum tous les trophées, munitions de guerre et argent disponibles.

Small Pacha est en route pour Constantinople.

On dit que les rebelles continuent le siège de Ourderman, près de Khartoum.

La rareté des grains augmente et les camps des marchands qui arrivent sont dépouillés de leurs marchandises.

Le Khédive.

Le Caire, 11 déc — Le Khédive, à la demande des consuls allemands et russe d'avoir leur gouvernement représenté à la caisse de la dette publique, leur a répondu que le cabinet égyptien doit être consulté à cet égard.

Le khédive a ajouté que dans son opinion c'est une question qui doit être réglée par les puissances avec d'autres questions financières égyptiennes.

Les Consuls de France, d'Autriche et d'Italie ont reçu ordre d'appuyer la demande de l'Allemagne et de la Russie.

Le commissaire des Etats-Unis

Mexico, via Galveston, 11 décembre—Le commissaire des Etats-Unis envoyé dans l'Amérique Centrale et du Sud a terminé sa mission. Il partira pour la Nouvelle-Orléans au commencement de la semaine prochaine.

WASHINGTON.

MESSAGE PRESIDENTIEL.

Le Traité Espagnol.

Washington, 11 décembre—Le Président a transmis au Sénat le Traité Espagnol qu'il a accompagné du message suivant:

AU SÉNAT DES ÉTATS-UNIS.

"Je transmets à la considération du Sénat, en vue d'en obtenir la ratification par celui-ci, la Convention ayant trait à une réciprocité commerciale entre les Etats-Unis et l'Espagne et à un échange amicalet privilégiés de produits avec les îles de Cuba et de Porto Rico. La dite Convention a été signée à Madrid le 18 novembre. Depuis le mois d'avril dernier les négociations se poursuivaient à cet égard, conformément à ce qui avait été arrêté entre les deux gouvernements le 2 janvier 1884, pour mieux faciliter les relations commerciales entre les Etats Unis et les Antilles espagnoles. Les deux susdits gouvernements s'engageaient, à cet effet, par l'article VIII, "à entamer immédiatement des négociations pour parfaire un traité de commerce et de navigation entre les Etats-Unis d'Amérique et les dites provinces de Cuba et de Porto Rico."

"Quoique cette clause ait été, par consentement mutuel, omise dans le nouvel arrêté pris subséquemment le 13 février 1884 (arrêté qui demeure en vigueur jusqu'à ce que la Convention actuelle soit mise en vigueur), les deux parties ont manifesté leur désir de continuer les négociations, désireuses qu'elles sont d'arriver à un plein accord.

"Ces négociations se sont inévitablement prolongées par suite de la multiplicité des détails complexes qui doivent être déterminés, fixés, afin que la Convention s'harmonise avec le système national qui régie les rapports existant entre les Etats Unis et les pays voisins; tout un système Américain que mon dernier message annuel au Congrès définissait ainsi: "Les termes de ces traités devraient être la libre entrée de tels articles que ne produit pas ce pays, en échange de l'entrée libre, ou à un tarif minime, de nos propres produits. Le bénéfice de semblable échange devant être attribué seulement aux articles transportés sous le pavillon des parties au contrat. Des deux parts on devra dispenser des droits de tonnage les bâtiments ainsi privilégiés, afin que ceux-ci ne soient pas empêchés dans leur trafic entre nos ports et ceux des autres parties contractantes, et afin que disparaissent toutes les restrictions techniques, toutes les pénalités qui actuellement entravent nos commerces avec ces pays."

"Je vous recommande cette Convention avec le ferme espoir qu'elle obtiendra votre sanction. Il me semble pas nécessaire d'entrer ici dans de plus minutieux détails sur les avantages immédiats et futurs qui devront infailliblement naître de cette Convention et pour nos produits et pour notre marine marchande.

CHESTER A. ARTHUR.

Au siège de l'Exécutif.
Washington, 10 décembre 1884.

CONGRES.

Sénat.

Washington, 11 déc—Après disposition des affaires courantes, M. Van Wyck présente la résolution suivante:

Attendu qu'un traité commercial d'une grande importance a été négocié entre les Etats-Unis et l'Espagne, lequel a été rendu public par le roi d'Espagne, au sujet duquel le traité a